

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE LOCATION
HALLE DES SPORTS DE DOMDIDIER**

Manifestation privée : mariage, anniversaire, assemblée générale, etc.

Délai de remise du formulaire : **1 mois avant la manifestation.**

Manifestation publique : il s'agit d'une manifestation publique lorsqu'il y a une vente de boissons, de nourriture ou autres.

Délai de remise de la demande de location et demande de patente : **3 mois avant la manifestation.**

REQUERANT :

Société ou organisateur :
Nom et prénom du responsable :
Adresse :
NPA et localité :
No de portable :
Adresse électronique :
Adresse de facturation :
(si différente que celle-ci-dessus)

MANIFESTATION :

☐ Privée ☐ Publique
☐ Places assises sans table ☐ Places assises avec tables ☐ Debout

Nombre de personnes attendues :
(par jour)

Type d'évènement :

Date(s) :

Heure(s) précise(s) :

Heure(s) de mise en place :

Heure(s) de rangement :

LOCAUX DESIRES POUR ACTIVITES NON SPORTIVES (cochez ce qui convient) :

- ☐ Buvette avec 180 places
☐ Buvette avec 300 places
☐ Buvette pour lotos
☐ Buvette avec 300 places et cuisine professionnelle
☐ Salle triple (1, 2 et 3) pour activités non sportives

LOCAUX DESIRES POUR ACTIVITES SPORTIVES *(cochez ce qui convient) :*

- ☐ Salle triple (1, 2 et 3) pour activités **sportives uniquement** :
- ☐ Demi-journée (08h00-12h00)
 - ☐ Demi-journée (12h00-17h00)
 - ☐ Demi-journée (17h00-22h00)
 - ☐ Journée (08h00-22h00)

COMPLEMENTS D'UTILISATION *(cochez ce qui convient) :*

- ☐ Utilisation des machines à café professionnelles Esperanza (2 machines) : prendre contact 10 jours avant la manifestation avec le magasin Denner, à Domdidier, M. Valentin Marion, 079 294 39 88
- ☐ Sonorisation (pour conférence) avec 3 micros sans fil, 2 beamers fixes au plafond et 2 écrans fixes aux réfectoires
- ☐ Gradins (réservation de la buvette obligatoire)
- ☐ Podium (24 m² modulable)
- ☐ Besoin de matériel spécifique (bar, etc.) à préciser :
- ☐ Si matériel externe est apporté, le préciser :
- ☐ Si matériel de cuisson est apporté, le préciser :
- ☐ Si matériel de cuisson à gaz est apporté, le spécifier :
Friteuses et grills interdits à l'intérieur des bâtiments

Remarques : Nous vous demandons de bien vouloir remplir rigoureusement les compléments d'utilisation. S'ils sont demandés au moment de la manifestation, des frais seront perçus.

Les locaux peuvent être visités avec le service de conciergerie. Veuillez prendre directement contact avec eux au 026 675 52 10 pour fixer un rendez-vous.

NOUS AVONS PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT D'UTILISATION AINSI QUE DES DOCUMENTS D'INFORMATION SUR LES MANIFESTATIONS ET NOUS NOUS ENGAGEONS A LES RESPECTER.

Lieu et date :

Signature du requérant :

.....

.....